

le Coup d'œil



Ville de
CARAQUET
Capitale de l'Acadie



La CSRPA vous informe!

Votre Commission de services régionaux Péninsule acadienne est responsable d'offrir un service efficace de collecte de déchets solides sur le territoire de la Péninsule acadienne, tout en répondant le mieux possible aux besoins des citoyens de la région.

Nous sommes conscients qu'il est possible que, de temps à autre, un seul bac à déchets ne soit pas suffisant pour vous départir de tous vos déchets domestiques, que ce soit en raison de la période des fêtes ou lors de l'achat de nouveaux meubles, par exemple.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Il est permis d'utiliser un second bac lors de la collecte hebdomadaire. (Attention : le bac bleu fourni par la CSRPA pour la collecte des matières recyclables ne doit pas être utilisé pour la collecte des déchets ordinaires.)
- Notre centre de transbordement, situé au 220, rue de l'Entreprise, à Tracadie, est ouvert et accessible à la population du lundi au vendredi.
- Un espace y est aménagé afin d'accueillir les déchets de construction à un taux préférentiel (mars à novembre).
- Nous offrons le service de collecte d'articles encombrants et d'électroménagers sur demande (mars à novembre).

Pour plus d'information : www.csrpa.ca/dechets-solide | 727-7979 | info@csrpa.ca | facebook.com/csr4pa

Source : Cédric Landry, responsable des communications



Politique de déneigement

La Ville de Caraquet demande la collaboration habituelle de ses citoyens pour faciliter le déneigement de la municipalité. Tout d'abord, l'arrêté 177 de la Ville de Caraquet stipule qu'aux fins de déneigement, il est interdit de stationner, d'arrêter, d'immobiliser, de garer ou de laisser un véhicule non surveillé sur une route de la Ville durant les mois de décembre, janvier, février et mars, entre minuit et sept heures du matin. Tous véhicules trouvés par le

corps de police en violation des dispositions de l'arrêté peuvent être remorqués et, si tel est le cas, le remorquage sera aux frais et aux risques du propriétaire immatriculé dudit véhicule et, à cet effet, ni la Ville ni l'agent de la paix ne pourra être tenu responsable de tous les dommages causés à ces véhicules.

De plus, pour des raisons de sécurité, il est interdit de jeter ou de repousser de la neige ou

de la glace de quelque façon que ce soit sur toute rue municipale ou provinciale. Finalement, toujours afin d'assurer votre sécurité et de permettre aux pompiers de faire leur travail le plus efficacement possible en cas d'incendie, nous vous encourageons à prendre l'initiative de déneiger votre borne-fontaine, mais, surtout, de ne pas jeter de neige sur celle-ci.

Julie Jacob
Secrétaire municipale



60\$ TVA INCLUSE 2020-2021 LIVRET **#ACHETEZICI** du Grand Caraquet

ENSEMBLE, SOUTENONS NOTRE ÉCONOMIE LOCALE!

VALEUR DE PLUS DE **220000\$**

Ça clique entre nous

Valide jusqu'au 31 DÉCEMBRE 2021 0001

Les points de vente sont les suivants : Coop IGA de Caraquet ; Greco Caraquet ; Hamster 2M ; Home Hardware Caraquet ; Lantaigne Sports ; Location d'outils JED/BMR ; O Studio Caraquet et Ville de Caraquet



Centre de Rénovation
Home hardware
Caraquet

Entre nous,
c'est du solide.
42, boul. St-Pierre Est
Tél. : (506) 727-3414
Télec. : (506) 727-7739

ALLEZ... ON BOUGE CET HIVER!



Club plein air de Caraquet

POUR INFORMATION :
WWW.CLUBPLEINAIRCARAQUET.COM
(SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK).



Hôtel Paulin, un monument de notre histoire

Nous tenons à publier cette capsule en hommage à M. Gérard Paulin (Nou-Nou) qui nous a malheureusement quitté, le samedi 9 janvier dernier, à l'âge de 77 ans. Il était le propriétaire de l'Hôtel Paulin. Cette capsule est l'oeuvre de l'historien, Bernard Thériault.

C'est en 1891 que Hugh(Huguet) Landry profite de l'arrivée des chemins de fer pour construire devant la gare de Caraquet un magnifique hôtel, de deux étages à ce moment-là. Il sera parmi les premiers à s'installer dans ce que l'on pouvait appeler le quartier des hôtels au centre du village. L'hôtel portera alors le nom très européen d'Hôtel Vendôme.

En 1898, Landry vend l'hôtel à Joseph T Blanchard qui l'opérera sous le nom d'Hôtel Blanchard, jusqu'à sa mort en 1904. C'est alors qu'Octave Paulin en devient propriétaire et près de 120 ans plus tard l'Hôtel Paulin est toujours la propriété de cette même famille Paulin. On y a depuis accueilli des clients à peu près sans interruption!

Fait à noter que le troisième étage de l'hôtel fut ajouté au bâtiment dans les années 30, soit avant le début de la crise économique, ce qui a fait que cet ajout restera inutilisé pendant près de 75 ans. Ce n'est que vers la

fin des années 90 que Gérard Paulin, localement connu sous le nom de Nounou, entreprend des travaux de rénovation et décide d'utiliser ce 3e étage. Il recule l'hôtel d'une trentaine de mètres, lui refait une fondation et avec l'aide de son cousin l'architecte Rodrigue Paulin, lui redonne son allure original, avec un recouvrement en clin, une toiture en bardeau et on lui ramène de façon authentique la galerie qui apparaît sur une ancienne photo prise lors de la convention nationale acadienne tenue à Caraquet en 1905.

Cet hôtel a donc été opéré successivement par trois générations de cette famille Paulin. Pendant de nombreuses années, il a été le lieu de rencontres sociales et politiques, de spectacles artistiques, d'expositions (salles d'échantillonnages), et de réceptions pour les mariages. L'hôtel a également servi de résidence familiale à ses différents propriétaires.

L'épouse de Gérard, Karen Mersereau, sera sa fidèle complice au cours des dernières années et ensemble ils ont ciblé pour leur auberge une clientèle surtout portée vers le voyage culturel et la fine cuisine. Ils ont réussi à s'imposer dans ce marché exigeant et difficile. L'Hôtel Paulin demeure le plus ancien hôtel de la municipalité toujours en activité.

RÉUNIONS : Les réunions ordinaires du conseil municipal se tiennent le 2^e lundi de chaque mois à 18 h 30.

MAIRE
Kevin J. Haché
727-5150 (bur.)

QUARTIER 1
Jean-Guy Blanchard
727-7529 (rés.)
Rosaire Labrie
727-6709 (rés.)

QUARTIER 2
Daniel Mallet
727-4051 (rés.)
Yves Roy
727-3947 (rés.)

QUARTIER 3
Camille Gionet
726-7857 (cell.)
Marie-Soleil Landry
724-0501 (cell.)

QUARTIER 4
Mariette Paulin
726-7264 (cell.)
Mario Vienneau
727-2242 (rés.)

Responsable du projet à la Ville
Julie Jacob
julie.jacob@caraquet.ca

Conseiller publicitaire
Michel Roy
michel.roy@acadienouvelle.com
(506) 727-0531 - 1 800 561-2255, option 531

Rédacteur des projets spéciaux
Bertin Couturier
bertin.couturier@acadienouvelle.com

Chef d'équipe du service de création
Serge Chiasson
serge.chiasson@acadienouvelle.com

Publié par :
Les Éditions de l'Acadie Nouvelle (1984) ltée
476, boul. Saint-Pierre Ouest
C. P. 5536, Caraquet (N.-B.)
E1W 1B7
1 800 561-2255
Télec. : 727-0522

PROCHAINE PUBLICATION LE 24 FÉVRIER

Envoyez vos informations par courriel à notre rédacteur, Bertin Couturier (bcouturier@bellaliant.net), d'ici le 5 février. Merci de votre collaboration!

Mise au point : Ce cahier est publié par le service de publicité de l'Acadie Nouvelle. Le contenu des textes ne relève aucunement de la salle de rédaction du journal.